



TERRITOIRES  
D'ÉVÉNEMENTS  
SPORTIFS.

# RAPPORT MORAL 2025

---

*“Devenir meilleurs, ensemble.”*



## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>LES REGROUPEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<i>Montpellier pendant le FISE</i> .....	4
<i>Nantes dernier regroupement national du mandat</i> .....	5
<i>Riga : programme d'observation international à l'occasion de l'Eurobasket masculin</i> .....	5 6
<i>Paris : rassemblement thématique avec la Fédération Française de Judo</i> .....	7
<i>Paris : rassemblement et conférence de presse pour le premier baromètre annuel des     grands événements sportifs</i> .....	8
<b>LA PREMIERE ANNEE DU PLAN STRATEGIQUE 2025-2027</b> .....	<b>9</b>
<i>Les modifications statutaires</i> .....	9
<i>Le rapport Grands Stades : organisation des travaux</i> .....	11
<i>Le panorama des relations entre les collectivités &amp; les clubs de Ligue 1 et TOP 14</i>	12
<i>L'outil de veille des grands événements sportifs</i> .....	13
<i>Premier baromètre des grands événements sportifs</i> .....	14
<i>L'Héritage de Paris 2024</i> .....	15
<b>LES ADHESIONS</b> .....	<b>16</b>
<i>Conseil départemental de Seine-Saint-Denis - membre associé</i> .....	16
<i>La Grande Plagne - membre temporaire</i> .....	17
<i>Commune de Briançon - membre temporaire</i> .....	18
<i>Laval Agglomération - membre actif</i> .....	18
<i>Auxerre - membre actif</i> .....	19
<b>LES PARTENARIATS</b> .....	<b>21</b>
<i>Videlio</i> .....	21
<i>Natural Grass</i> .....	22
<i>Welleat</i> .....	22
<i>Harris Interactive</i> .....	22
<i>Orange</i> .....	23
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>25</b>

## INTRODUCTION

L'année 2025 marque une étape importante pour Territoires d'Événements Sportifs. Elle recouvre à la fois la dernière année pleine du mandat électoral et simultanément la première du nouveau plan stratégique 2025-2027.

Dans un contexte d'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et de perspectives des Alpes françaises 2030, l'association a poursuivi son rôle de lieu de dialogue, d'expertise et de représentation des collectivités engagées dans l'accueil des grands événements sportifs.

Cette année a été rythmée par de nombreux temps forts collectifs – regroupements nationaux, rencontres thématiques, programmes internationaux et conférences – qui ont permis de renforcer les échanges entre élus, techniciens, partenaires privés et institutions nationales et internationales.

L'association a engagé concrètement les premiers travaux structurants du nouveau plan stratégique : début des travaux du rapport Grands Stades, élaboration d'un panorama inédit des relations entre collectivités et clubs de Ligue 1 et de Top 14, conception d'un outil de veille des grands événements sportifs en lien avec l'État et publication du premier baromètre annuel d'opinion consacré aux grands événements sportifs internationaux. Ces chantiers traduisent la volonté de TES de produire une expertise utile, opérationnelle et partagée au service des territoires.

Enfin, l'année a été marquée par une évolution significative de la gouvernance et des statuts de l'association ainsi que par l'accueil de nouvelles collectivités et de nouveaux partenaires.

Le présent rapport moral revient sur les principales actions menées, les dynamiques engagées et les perspectives ouvertes au cours de cette première année du plan stratégique 2025-2027.

## LES REGROUPEMENTS

### Montpellier pendant le FISE

Montpellier Méditerranée Métropole, membre de l'association depuis 2022, a soutenu l'organisation du premier regroupement annuel. Du mercredi 28 mai au vendredi 30 mai, TES a réuni ses membres et partenaires ainsi que des acteurs institutionnels majeurs du sport et des grands événements.

Ce temps fort a débuté à l'Hôtel de Ville de Montpellier avec les instances statutaires de l'association, suivies d'une présentation complète des études d'impacts économiques et environnementaux des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le jeudi 29 mai a été consacré aux travaux de l'Urban Sports Summit puis à la visite et à la découverte du FISE (Festival International des Sports Extrêmes). Le Président est notamment intervenu comme grand témoin lors d'un échange sur l'héritage des sports urbains de Paris 2024. La journée a été rythmée par plusieurs intervenants et une immersion au cœur du festival avec visites, démonstrations sportives et échanges avec les organisateurs et *riders* internationaux.

Le vendredi 30 mai a été dédié aux travaux de la Commission Grands Stades, ainsi qu'à une séquence protocolaire avec la Ministre des Sports, autour de la signature de la convention relative à l'outil de veille des grands événements sportifs. L'après-midi a été rythmée par la visite du site emblématique GGL Stadium et des retours d'expérience sur les stades pendant les grands événements sportifs internationaux.

Des entretiens individuels ont aussi été organisés avec les membres autour du panorama Ligue 1 et TOP 14, permettant d'entamer les premiers échanges stratégiques.



## ***Nantes dernier regroupement national du mandat***

Les 3 et 4 décembre, les membres de TES se sont réunis à Nantes pour deux journées d'échanges et de travail. Le mercredi, à la mairie de Nantes, le Conseil d'Administration s'est tenu en début d'après-midi, suivi d'une présentation et d'échanges autour de l'outil de veille des événements.

Cette séance a aussi permis d'organiser une session de formation sur la Loi Sapin 2 et la lutte contre les atteintes à la probité.

Le jeudi 4 décembre, les travaux ont repris au Stade de la Beaujoire. La matinée a été consacrée à une séquence de travail sur le rapport Grands Stades, illustrée par les cas pratiques de Brest Métropole, de l'Eurométropole de Strasbourg et de Bordeaux Métropole.

L'après-midi a permis d'échanger sur le panorama des collectivités et des clubs professionnels de Ligue 1 et du Top 14, puis de découvrir le stade lors d'une visite. La soirée a été consacrée à la visite du hall XXL du Parc des expositions à l'occasion du match de handball de ligue des Champions



## ***Riga : programme d'observation internationale à l'occasion de l'Eurobasket masculin***

Du 9 au 11 septembre 2025, une délégation de 30 participants a pris part à un programme international à Riga, en Lettonie, autour de la thématique du basket avec la FIBA. Ce déplacement s'inscrivait pleinement dans le projet stratégique 2025-2027 et visait à renforcer les échanges entre collectivités, fédérations et instances internationales du basketball.

Le séjour a alterné temps de travail, rencontres institutionnelles et visites de terrain. Les participants ont notamment pris part à des workshops organisés par la FIBA et la FIBA Europe, portant sur la candidature et l'organisation de compétitions internationales, ainsi qu'à des réunions d'échanges avec la Fédération Française de Basketball.

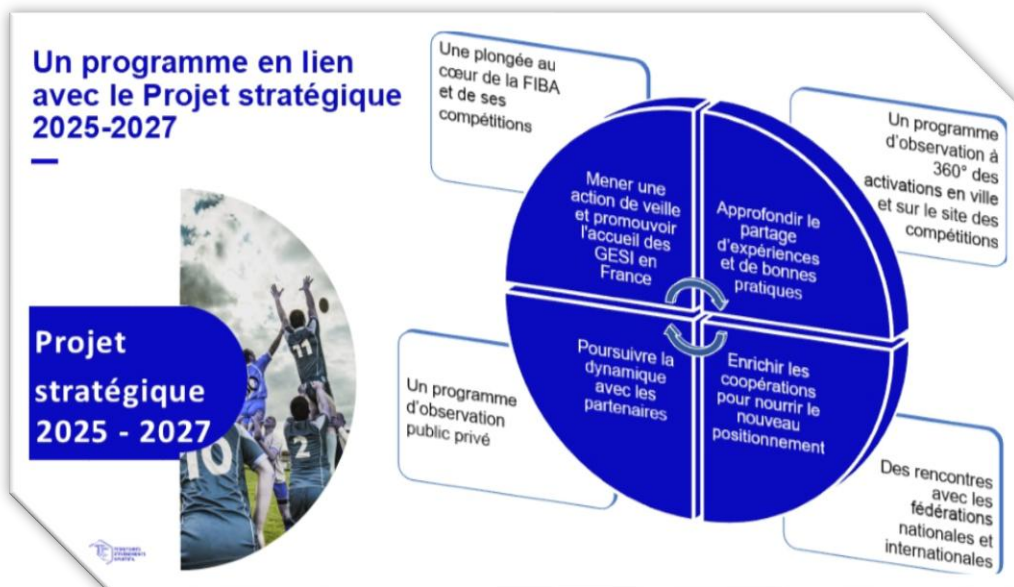
Des rencontres de haut niveau avec les dirigeants de la FIBA, de FIBA Europe et de la FFBB ont permis d'aborder les enjeux actuels et futurs du basketball international et de ses grands

événements sportifs dont la coupe du monde en 2031 à l'organisation de laquelle la France pourrait se porter candidate.

Le programme comprenait également l'observation des activations en ville, une visite officielle de Riga en présence de représentants de la municipalité, ainsi que la possibilité d'assister à des quarts de finale à la Riga Arena, offrant une immersion concrète dans tous les métiers l'organisation d'un événement sportif majeur.



Ce déplacement a constitué une opportunité privilégiée de partage d'expériences, de montée en compétences et de développement de coopérations internationales, tout en valorisant le rôle des villes hôtes dans l'accueil et la valorisation de l'impact des compétitions sportives de haut niveau sur leurs territoires.



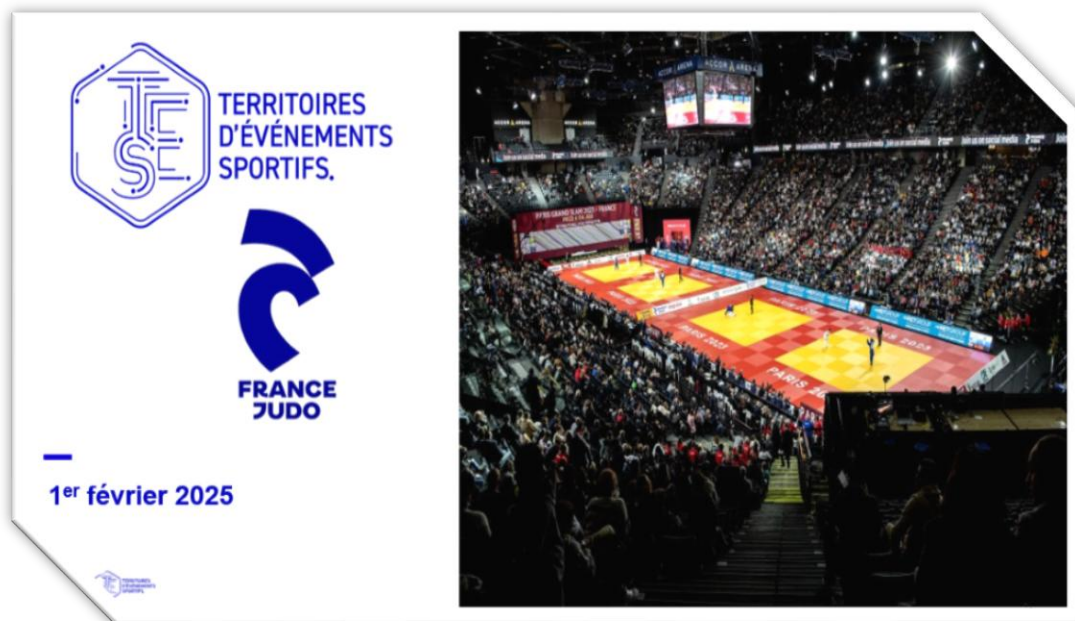
## Paris : rassemblement thématique avec la Fédération Française de Judo

Cette journée thématique a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> février à l'ACCOR ARENA à Paris. Cette invitation, à l'initiative de la Fédération Française de Judo, a été l'occasion de découvrir le Grand SLAM.

La journée a été rythmée par le lancement des travaux collectifs sur le rapport Grands Stades et le panorama des relations entre collectivités et clubs de Ligue 1 et TOP 14.

Lors de cette première réunion, la Commission Grands Stades a débattu de l'objet du rapport commandé par le ministère des sports, de la méthodologie, du calendrier, des orientations souhaitées par les membres et de l'organisation des auditions nécessaires à sa réalisation. La séance a également permis d'effectuer le cadrage des travaux sur le panorama des relations entre les collectivités et les clubs de Ligue 1 et TOP 14.

La séquence s'est conclue par des échanges avec France Judo (Plan 1000 dojos, accueil d'événements et développement de la discipline avec les collectivités).



## Paris : rassemblement et conférence de presse pour le premier baromètre annuel des grands événements sportifs

Le premier baromètre annuel des grands événements sportifs a été dévoilé le lundi 7 juillet à la tour Eiffel par Mathieu Hanotin et Jean-Daniel Lévy, directeur délégué de Toluna Harris Interactive France, aux côtés de Pierre Rabadan, maire adjoint de Paris, et Amélie Oudéa-Castéra, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

La matinée a été rythmée par la présentation du baromètre, suivie d'échanges avec les personnalités présentes. La séquence et le sondage ont donné lieu à une importante couverture médiatique. Le baromètre est le résultat d'une enquête réalisée en ligne du 13 au 16 juin, auprès d'un échantillon de 1 047 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région et taille d'agglomération), avec redressement statistique.

### Le premier baromètre annuel des grands événements sportifs

- ❑ Une Conférence de presse à la Tour Eiffel le 7 juillet 2025
- ❑ Une présence importante de nos **membres et partenaires** avec la participation de la **Présidente du CNOSF** dans un lieu symbolique de Paris 2024
- ❑ Un succès avec de nombreuses **retombées presse dont une exclusivité avec le Parisien** qui faisait suite à la couverture médiatique significative de Montpellier avec la Ministre.

**SPORT 365**  
Territoires d'événements sportifs va dévoiler son baromètre sur les JO 2024 et 2030

**LE PARISIEN**  
Un an après le succès des Jeux olympiques, le sport séduit toujours autant les Français

**LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ**  
76 % des Français sont favorables aux Jeux d'hiver 2030

**COURRIER PICARD**  
Trois Français sur quatre favorables aux JO d'hiver 2030

**FRANCE 3 AUVERGNE RHÔNE-ALPES**  
Trois Français sur quatre sont favorables aux JO d'hiver 2030 dans les Alpes, selon un sondage

**FRANCE INFO SPORT**  
Jeux d'hiver 2030 : trois Français sur quatre favorables aux Jeux olympiques et paralympiques organisés dans les Alpes françaises selon un sondage

**LA VOIX DU NORD**  
C'est un grand oui ! Les JO d'hiver 2030 plébiscités par la France, la magie de Paris 2024 opère toujours

**MEDIAPART**  
Trois Français sur quatre favorables aux JO d'hiver 2030 (sondage)

**SPORTMAG**  
Quelle perception des grands événements sportifs par les Français ?

**SPORTS STRATÉGIES**  
La France se dote d'un outil stratégique pour piloter l'accueil des événements sportifs

**DÉCIDEURS DU SPORT**  
Les enseignements du premier baromètre annuel des grands événements sportifs

**DÉCIDEURS DU SPORT**  
Équipements sportifs : des français globalement satisfaits, mais une fracture territoriale persistante

**LE MESSAGER**  
Jeux olympiques d'hiver 2030 : les Français y sont-ils favorables ?

**L'ESSOR SAVOYARD**  
Jeux olympiques d'hiver 2030 : les Français y sont-ils favorables ?

**SPORTS BUSINESS CLUB**  
Les Français plébiscitent les Gesi

**FRANCS JEUX**  
Que pensent les français de l'organisation des grands événements sportifs ?

**TERRITOIRES D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**  
Premier baromètre annuel des grands événements sportifs

**TOLUNA HARRIS INTERACTIVE**  
Baromètre de la perception des grands événements sportifs par les Français

ÉTUDE

# LA PREMIERE ANNEE DU PLAN STRATEGIQUE 2025-2027

## *Les modifications statutaires*

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé en mai les modifications des statuts envisagées collectivement depuis plusieurs mois pour les adapter aux nouvelles orientations stratégiques 2025/2027.

Il a d'abord été acté une nouvelle rédaction globale du Préambule, l'ancienne version, trop centrée sur la Coupe du monde de rugby 2023, étant devenue inadaptée. La nouvelle mouture intègre désormais la nouvelle stratégie de l'association comportant notamment un volet important autour de la question du sport professionnel et du rôle des collectivités dans son organisation. Elle introduit également les notions de durabilité et de minimisation de l'impact environnemental comme conditions essentielles à l'acceptabilité sociale de l'accueil des grands événements sportifs en France.

Les modifications ont ensuite élargi l'objet pour prendre aussi en compte les évolutions du nouveau plan stratégique. L'objet est désormais :

- D'être un lieu d'échanges, de dialogue ouvert et permanent dans l'organisation des grands événements sportifs ;
- D'être une force rassemblée de propositions et de négociations pour les membres avec les organisateurs des grands événements sportifs afin de promouvoir leurs attentes notamment aux plans financier, organisationnel et juridique ;
- De valoriser les investissements des collectivités dans le sport professionnel, d'influencer les normes d'organisation des compétitions et de promouvoir leur durabilité dans l'intérêt des membres ;
- D'évaluer pour améliorer l'impact économique, social et environnemental des grands événements sportifs et du sport professionnel ;
- De représenter les villes et métropoles auprès des pouvoirs publics comme du mouvement sportif national et international sur l'organisation de grands événements sportifs et le sport professionnel.

Les changements majeurs concernent les catégories et définitions des membres et impliquent :

- La suppression de la notion de membre fondateur ;
- Une nouvelle définition des membres actifs ;

Ont ainsi la qualité de membres actifs, les communes et EPCI qui accueillent des événements sportifs internationaux ou des clubs professionnels.

- Un ajustement rédactionnel pour les membres temporaires :

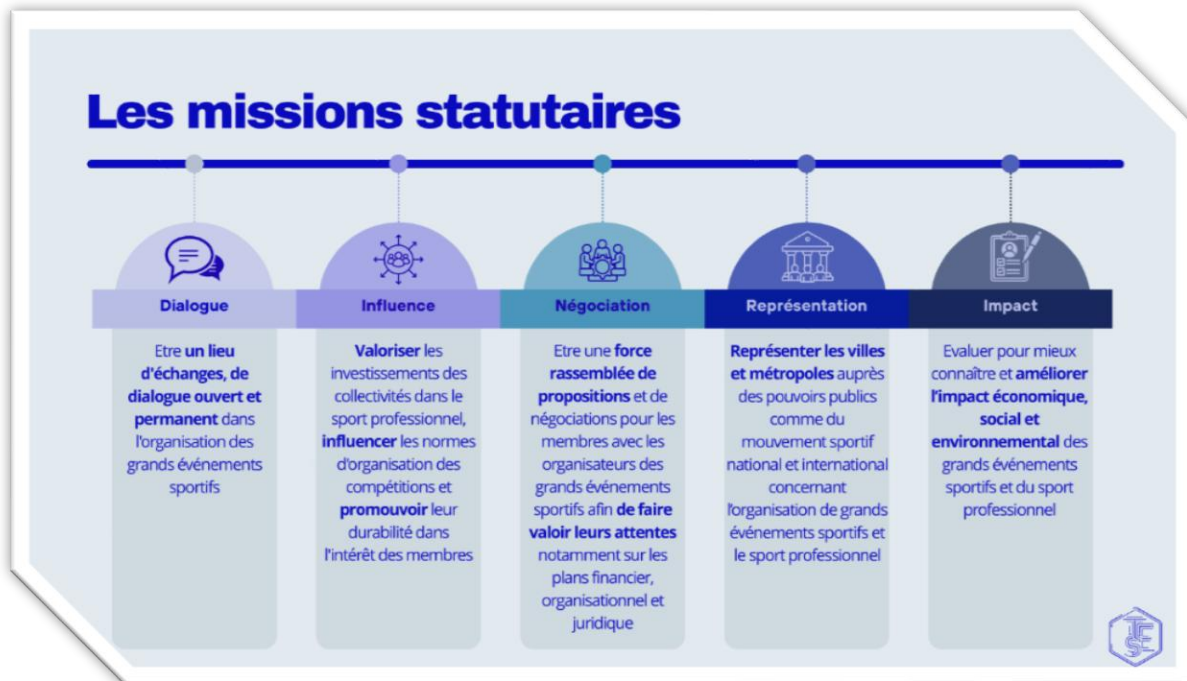
Ont la qualité de membres temporaires, les collectivités qui accueillent un grand événement sportif international de façon ponctuelle. Les membres temporaires perdent automatiquement la qualité de membres dans un délai d'un an à compter de l'achèvement du grand événement sportif ayant justifié leur adhésion.

- La création des membres associés :

Ont la qualité de membres associés les autres collectivités territoriales ou personnes morales de droit public qui accueillent des événements sportifs internationaux ou des clubs professionnels.

Concernant la désignation des élus dans les instances : par souci de simplification, il est introduit la possibilité que les représentants des membres soient désormais désignés par les autorités exécutives et non plus uniquement par les conseils.

Concernant le bureau et la gouvernance : le ou la Président(e) ne peut désormais être élu(e) que parmi les membres actifs. Un(e) ou plusieurs Vice-Président(e)s remplace le maximum de trois Vice-Présidents. Une fonction d'éventuel Trésorier(e) adjoint(e) est ajoutée.



## Le rapport Grands Stades : organisation des travaux

La commission en charge de la rédaction s'est réunie en février à Paris, en mai à Montpellier et en décembre à Nantes. Elle s'est aussi rendue au stade Saint-Symphorien à Metz et à Brest à la fois au stade Francis Le Blé et sur le terrain du nouveau projet d'Arkea Park. Les enjeux et enseignements de la rénovation du stade la Meinau par l'Eurométropole de Strasbourg et la reprise en régie du stade Atlantique par Bordeaux Métropole ont aussi été exposés directement par les membres. Les premières et principales préconisations du rapport ont été débattues en décembre à Nantes. Tous les membres intéressés par le sujet ont été auditionnés de manière individuelle au cours de l'année 2025.

### Les travaux

**Rapport sur les grands stades en France**

Le ministère des Sports a confié à TES une mission visant à dresser un bilan et des propositions sur l'avenir des grands stades en France afin d'accompagner les collectivités pour préparer les prochains grands rendez-vous internationaux.

**Panorama des modes de collaboration entre collectivités et clubs de Ligue 1 et de Top 14**

TES mène un travail auprès des collectivités territoriales pour comprendre les interactions et mode de financement des clubs professionnels de football et de rugby.

**MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**



« Les collectivités locales sont les acteurs publics majeurs des projets de rénovation et de construction des grandes enceintes sportives. Leur expertise doit être mise à contribution. Cette mission confiée à Territoires d'Événements Sportifs va permettre de préparer l'avenir de nos grands stades au plus près des réalités de terrain. »

**Gil Avérous, ministre des Sports**



## Le panorama des relations entre les collectivités & les clubs de Ligue 1 et TOP 14

Commencé par des entretiens qualitatifs avec les membres à Montpellier, l'étude s'est déroulée tout au long de l'année avec une restitution complète en décembre à Nantes. Les objectifs de l'étude étaient :

- Analyser les flux financiers entre collectivités et clubs, afin de mettre en lumière les mécanismes de financement et d'investissement ;
- Étudier le cadre juridique régissant ces collaborations, pour identifier les bonnes pratiques et les contraintes légales ;
- Recenser les initiatives en matière de RSE, afin de valoriser les actions à impact positif pour les territoires et les publics.



## L'outil de veille des grands événements sportifs

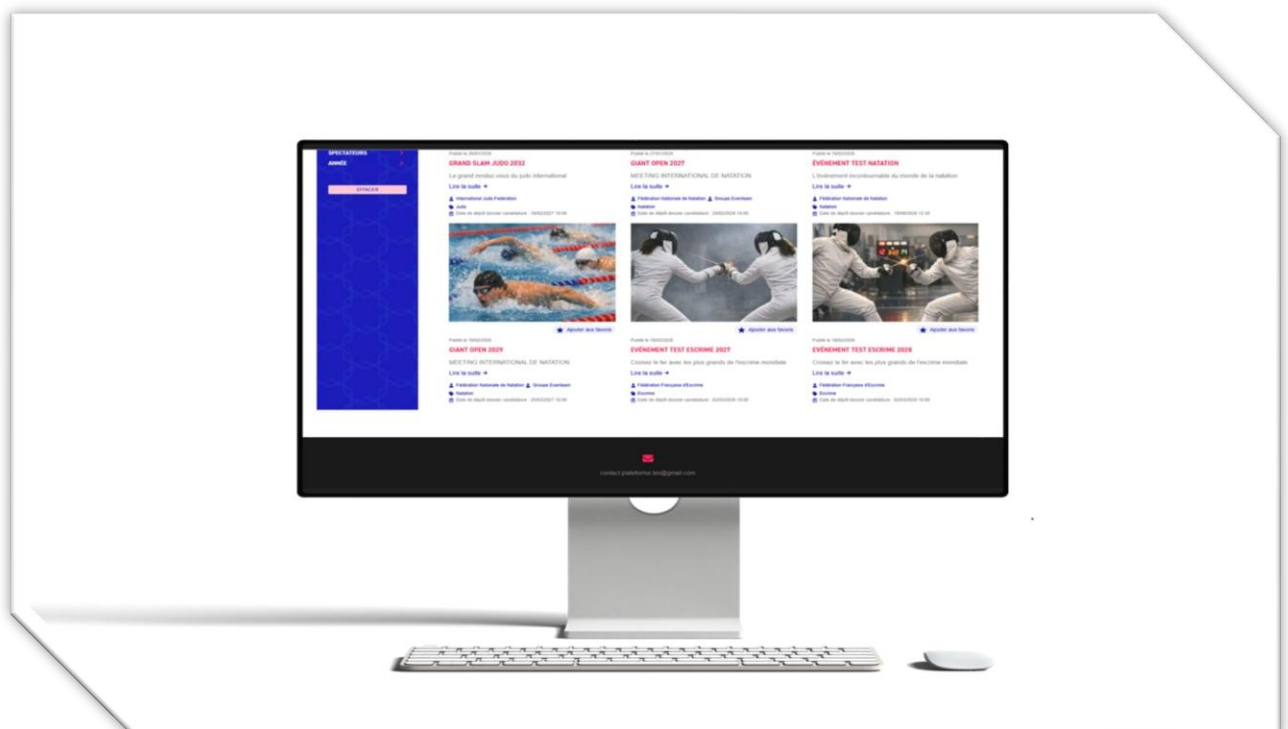
Au cœur du nouveau plan stratégique, l'association a proposé à l'Etat de mener conjointement une action de veille afin de promouvoir l'accueil des Grands Evénements Sportifs Internationaux en France.

L'objectif de ce dispositif de veille est de centraliser l'information et de partager un outil commun concernant les candidatures. Cet outil prendra la forme d'un site internet de suivi avec un système d'alerte permettant d'informer les membres et utilisateurs sur les nouveautés et mises à jour.

Ce dispositif doit permettre de mieux accompagner les collectivités territoriales dans leur stratégie d'accueil des GESI et favoriser l'ingénierie de leur organisation en améliorant leur accès à l'information émise par les organisations sportives internationales de manière anticipée.

La DIGES s'engage à partager avec l'association les informations utiles et pertinentes sur les candidatures de collectivités françaises à l'accueil des grands événements sportifs afin de construire un outil de veille commun aux deux parties.

Une première présentation de l'outil a été effectuée à Nantes en décembre. La mise en ligne est prévue en 2026.



## Premier baromètre des grands événements sportifs

Le 7 juillet dernier, Mathieu Hanotin a souligné que les résultats du baromètre démontraient clairement la capacité des grands événements sportifs à rassembler les Français et à susciter de l'enthousiasme et de l'adhésion dans toutes les catégories sociales, tous les âges et sur l'ensemble des territoires. Le Président a également indiqué que ces résultats validaient l'engagement des maires et des élus des villes hôtes au service de la cohésion sociale et nationale.

De son côté, Jean-Daniel Lévy a mis en avant que l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques se traduisait notamment par la volonté des citoyens de revivre des moments comparables à ceux de 2024, et par une invitation collective à renouveler ce type de grandes opérations sportives.

Plus largement, l'étude a révélé que les Français plébiscitaient les grands événements sportifs internationaux et souhaitaient que la France et ses territoires continuent de les accueillir.

Il est prévu qu'un baromètre soit réalisé tous les ans.

# Le baromètre annuel des GESI

En partenariat avec une grande société de sondage, l'association réalise annuellement un baromètre d'opinion sur les grands événements sportifs.

Sa première édition en 2025 a porté principalement sur la perception des Français de Paris 2024 un an après l'événement et sur les Alpes 2030. Il permettra de suivre annuellement les réponses des Français afin de suivre les évolutions de leurs opinions et comportements.

**22 SPORTS** | Lundi 7 juillet 2025 - N° 2012

**Les Français à fond pour accueillir des grands événements**  
 Est-ce une bonne ou une mauvaise chose que la France organise des grands événements sportifs ?  
 ● Une très bonne chose (49%) ● Plutôt une bonne chose (43%)  
 ● Plutôt une mauvaise chose (8%) ● Une très mauvaise chose (0%)  
 ● NSP (0%)

**Ils rêvent de revivre Paris 2024**  
 Souhaiteriez-vous ou non qu'à l'avenir la France organise à nouveau de grands événements de type Jeux olympiques et paralympiques (sur le modèle de ceux de Paris 2024) ?  
 ● Oui, tout à fait (45%) ● Oui, plutôt (45%) ● Non, plutôt pas (10%)  
 ● Non, pas du tout (0%) ● NSP (0%)

**Ils plébiscitent les Alpes 2030**  
 Êtes-vous favorable ou opposé à l'organisation d'un JO d'hiver de 2030 dans les Alpes françaises ?  
 ● Tout à fait favorable (47%) ● Plutôt favorable (47%)  
 ● Plutôt opposé (6%) ● Tout à fait opposé (0%) ● NSP (0%)

**LES JO D'ÉTÉ**, la Coupe du monde internationale de football et les JO d'hiver. Sans surprise, les Français s'enthousiasment pour Tobias - Florian Bernauer pour l'annonce de la candidature de la France pour l'organisation de ces Jeux olympiques et paralympiques. Les personnes interrogées sont ainsi 92 % à considérer les JO d'été, 53 % à les préférer. Parmi les événements sportifs, les Jeux olympiques, l'Autosport International de football féminin, comptent par 83 % des Français mentionnés en première position.

**LES JO D'ÉTÉ**, la Coupe du monde internationale de football et les JO d'hiver. Sans surprise, les Français s'enthousiasment pour Tobias - Florian Bernauer pour l'annonce de la candidature de la France pour l'organisation de ces Jeux olympiques et paralympiques. Les personnes interrogées sont ainsi 92 % à considérer les JO d'été, 53 % à les préférer. Parmi les événements sportifs, les Jeux olympiques, l'Autosport International de football féminin, comptent par 83 % des Français mentionnés en première position.

**LES JO D'ÉTÉ**, la Coupe du monde internationale de football et les JO d'hiver. Sans surprise, les Français s'enthousiasment pour Tobias - Florian Bernauer pour l'annonce de la candidature de la France pour l'organisation de ces Jeux olympiques et paralympiques. Les personnes interrogées sont ainsi 92 % à considérer les JO d'été, 53 % à les préférer. Parmi les événements sportifs, les Jeux olympiques, l'Autosport International de football féminin, comptent par 83 % des Français mentionnés en première position.

## L'Héritage de Paris 2024

La répartition du boni des Jeux est précisée à l'article 10 du Contrat de Ville Hôte : « *Tout excédent résultant de la planification, l'organisation, le financement et la tenue des Jeux sera réparti comme suit : 20 % au CNO hôte ; 60 % au COJO à utiliser au profit général du sport dans le Pays hôte, de la manière qui pourra être déterminée par le COJO en consultation avec le CNO hôte ; et 20 % au CIO. »*

En mars, le conseil d'administration de Paris 2024 avait défini trois objectifs de l'utilisation des 60% du boni de liquidation du Comité d'organisation : la célébration des Jeux de Paris 2024 (axe 1) ; le soutien aux projets de promotion et de développement de la pratique (axe 2) ; et l'accompagnement des athlètes (axe 3), et décidé de confier la gestion au Fonds de dotation de Paris 2024, pour lequel le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) s'est substitué à Paris 2024. Territoires d'Événements Sportifs a été désigné membre associé au conseil d'administration, présidée par la Présidente du CNOSF, pour représenter les villes hôtes au côté des membres fondateurs.

Pour soutenir l'objectif de célébration de l'anniversaire des Jeux tout en poursuivant au maximum la promotion de la pratique sportive pour toutes et tous, le conseil d'administration du 15 juillet a accompagné 19 premiers projets emblématiques de célébration de l'anniversaire d'un an de Paris 2024 comme la journée olympique du 26 juillet, le « Monument des Champions » ou les statues des dix « femmes illustres » rue de la Chapelle.

Les aides apportées à ces projets se sont élevées à 6,36 M€.

### Le fonds de dotation

En **mars 2025**, le conseil d'administration de Paris 2024 avait défini **trois objectifs** pour l'utilisation des 60% du bon de liquidation du Comité d'organisation (20% reviennent du CNOSF et 20% du CIO) :

- La célébration des Jeux de Paris 2024
- Le soutien aux projets de promotion et de développement de la pratique
- L'accompagnement des athlètes



**FONDS DE DOTATION  
PARIS 2024**

Pour la gestion au Fonds de dotation de Paris 2024, le CNOSF s'est désormais substitué au **comité d'organisation**. Ses moyens sont dépendants du calendrier de liquidation. La Présidence est assurée par **Amélie Oudea-Castera**.

- **7 membres de droit** : Comité National Olympique et Sportif Français, Comité Paralympique et Sportif Français, Ministère des sports, Ville de Paris, Région Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, Conseil Départemental Seine-Saint-Denis
- **3 membres associés avec voix consultative** : la Délégation Interministérielle aux JOP, l'Agence Nationale du Sport et Territoires d'Événements Sportifs représentant les collectivités hôtes des JOP



## LES ADHESIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire en mai a approuvé les modifications des statuts élaborées collectivement depuis plusieurs mois afin de les adapter aux orientations stratégiques 2025-2027.

Les catégories de membres ont été profondément revues, avec la suppression de la notion de membre fondateur, la redéfinition des membres actifs et temporaires, et la création d'une nouvelle catégorie de membres associés.

En 2025, un membre Paris Vallée de la Marne a quitté l'association tandis que cinq adhésions ont été approuvées (deux membres actifs, deux temporaires pour les Alpes 2030 et un associé).

### Catégories et définitions des membres

Chaque membre désigne un représentant élu titulaire et un élu suppléant :

Les représentants sont nommés pour la durée du mandat électif ou de l'adhésion. Ils peuvent être remplacés par décision de la collectivité, notifiée au Président. Chaque membre dispose d'une voix au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

**Membres actifs** : communes et EPCI qui accueillent des événements sportifs internationaux ou des clubs professionnels.

**Membres temporaires** : collectivités qui accueillent un grand événement sportif international de façon ponctuelle.  
Ils perdent automatiquement leur qualité de membres dans un délai d'un an à compter de l'achèvement du grand événement sportif ayant justifié leur adhésion.

**Membres associés** : autres échelons de collectivités territoriales ou personnes morales de droit public qui accueillent des événements sportifs internationaux ou des clubs professionnels.



### Conseil départemental de Seine-Saint-Denis - membre associé

Le conseil d'administration avait approuvé en décembre 2023 une convention de partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis notamment pour la gestion des marques olympiques en héritage dans les territoires hôtes. En effet, les statuts précédents de Territoires d'Événements Sportifs prévoyaient que la qualité de membre était exclusivement réservée à une commune ou un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

L'approbation des nouveaux statuts a permis de transformer cette convention de partenariat public en adhésion comme membre associé. Cette nouvelle catégorie de membres a été créée précisément pour accueillir d'autres collectivités territoriales que des communes ou EPCI.

## La Grande Plagne - membre temporaire

Le plan stratégique 2025/2027 a adopté le principe de poursuivre la dynamique enclenchée sur les sujets olympiques que ce soit l'héritage de 2024 ou la préparation des Alpes françaises 2030. Il prévoit l'intégration progressive des collectivités volontaires mobilisées par la préparation des jeux olympiques et paralympiques d'hiver.

Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) regroupe les communes d'Aime-laPlagne, La Plagne-Tarentaise et Champagny-en-Vanoise. La population est d'environ 9 000 habitants à l'année. Créé en 1972, il porte une gouvernance commune pour le développement touristique et l'aménagement du territoire de La Plagne. Le SIGP exerce plusieurs compétences principales :

- Le domaine skiable : exploité par la Société d'Aménagement de La Plagne (SAP) dans le cadre d'une délégation de service public.
- Le tourisme : piloté à travers une convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de La Grande Plagne (OTGP), association en charge de la promotion et de l'animation de la station.
- L'eau potable et l'assainissement sur le domaine skiable.
- La taxe de séjour : collectée par le SIGP pour le compte des communes membres qui contribue au financement des actions de promotion touristique.

La Plagne se caractérise par :

- 56 000 lits touristiques répartis sur 11 sites entre 650 m et 2 100 m d'altitude.
- 4,19 millions de nuitées par an.
- Un domaine skiable de 10 000 hectares avec 225 km de pistes, connecté à Paradiski (425 km).

Le SIGP entretient une relation ancienne avec le mouvement olympique : en 1992, la station de La Plagne a accueilli les épreuves de bobsleigh des Jeux Olympiques d'Albertville, avec la construction d'une piste dédiée, toujours en activité aujourd'hui pour l'accueil de compétitions internationales et d'activités touristiques. Le SIGP est depuis propriétaire de la piste.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030, le SIGP est pleinement engagé dans la dynamique collective portée en Savoie et dans les Alpes françaises pour accueillir de nouvelles épreuves et renforcer l'attractivité internationale du territoire. La piste de bobsleigh, luge et skeleton sera rénovée sous maîtrise d'ouvrage de la SOLIDEO, permettant ainsi sa modernisation, la pérennisation de son usage pour l'accueil d'événements de niveau mondial (Championnats du Monde, Coupes du Monde) et le maintien de son rôle d'attractivité touristique pour la station.

## **Commune de Briançon - membre temporaire**

La ville de 11 000 habitants est une sous-préfecture du département des Hautes-Alpes (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) à proximité de la frontière italienne. La population de la Communauté de communes du Briançonnais est d'environ 25 000 habitants.

Située à 1 326 mètres d'altitude, dans la haute vallée de la Durance, elle est considérée comme la plus haute ville de l'Union Européenne. La cité est classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre de ses fortifications de Vauban, témoins de l'architecture militaire de montagne.

Au pied du Parc National des Ecrins et du Parc Naturel Régional du Queyras avec des sommets de plus de 3000 m, la ville est une étape prisée de la coupe du Monde d'Escalade et accueille de nombreux événements de sport de plein air.

Briançon fait partie de la station de ski de Serre Chevalier Vallée. Avec 410 hectares et plus de 1 000 km de pistes balisées, Serre Chevalier Vallée compte parmi les plus vastes domaines skiables d'Europe.

Le Briançonnais sera l'un des « clusters » des Alpes 2030 autour du ski de bosse et du saut acrobatique. Six épreuves pourraient être prévues dans ces stations des Alpes du Sud. Le ski de bosse, le saut acrobatique et le Big Air se dérouleraient à Serre-Chevalier. Montgenèvre pourrait accueillir la descente acrobatique, le slalom en snowboard et le skicross. La station recevrait aussi des épreuves des jeux paralympiques.

La commune accueillera aussi l'un des villages olympiques. Il sera implanté au sein du fort des Trois Têtes. Il constitue un ouvrage central de la ceinture de fortifications autour de Briançon. Le conseil municipal a confié à la Solideo le pilotage de l'ensemble de l'opération visant à développer en héritage un quartier incluant : des logements libres, des logements aidés, des logements pour saisonniers, un hôtel et des services de proximité.

Enfin le comité interministériel des jeux olympique et paralympiques de juin 2025 a acté un protocole d'accord pour le financement de la desserte de ce cluster olympique via un avenant au volet mobilités du contrat de plan liant l'État et la Région Provence-Alpes- Côte-d'Azur. Il s'agit d'améliorer durablement en héritage les conditions d'accès ferroviaires et routiers aux Alpes du Sud.

## **Laval Agglomération - membre actif**

Préfecture du département de la Mayenne en région des Pays de la Loire, Laval est située au cœur du Grand Ouest à environ 300 kilomètres de Paris entre Rennes et Le Mans.

Avec 117 000 habitants dont environ 50 000 pour sa ville centre, l'agglomération regroupe 34 communes. L'économie locale de 6 000 entreprises est constituée autour de l'agroalimentaire (siège mondial de Lactalis) ainsi que de pôles d'excellence dans des secteurs émergents tels que la mobilité, les matériaux composites ou la réalité virtuelle.

Laval Agglo est compétente pour la gestion des équipements sportifs structurants d'intérêt communautaire dont le Stade Francis Le Basser où évolue le Stade Lavallois Mayenne Football Club actuellement en Ligue 2.

Construit en 1971, sa jauge est actuellement de 10 000 places. Un projet de rénovation va voir le jour à horizon 2030. Les ambitions du projet sont de faire du stade un lieu de vie en dehors de son cadre sportif pour l'équipe professionnelle avec l'implantation d'activités commerciales, de services et une meilleure connexion avec le quartier qui l'entoure.

La communauté d'agglomération est aussi en charge du soutien au sport de haut niveau et à l'événementiel sportif.

## **Auxerre - membre actif**

Située en Bourgogne, la Communauté de l'Auxerrois est la plus importante agglomération de l'Yonne. Elle se compose d'environ 69 000 habitants dont 35 000 dans la ville centre. Préfecture du département, Auxerre est située à 170 km de Paris, à 300 km de Lyon et 150 km de Dijon.

Son économie est diversifiée et tertiaisée (services, administration, santé, éducation, commerce). L'agriculture et la viticulture conservent toutefois un rôle important permettant notamment un développement du tourisme patrimonial et viticole autour des vignobles de Chablis ou d'Irancy.

La ville est nationalement célèbre pour son club de football professionnel, l'AJ Auxerre (Association de la Jeunesse Auxerroise), reconnu pour la qualité de sa formation de joueurs et pour sa longévité dans les divisions supérieures. L'Association de la Jeunesse Auxerroise a été fondée en 1905 par l'abbé Ernest-Théodore Valentin Deschamps qui a aussi acquis quelques années plus tard la parcelle sur laquelle sera construit le stade de l'Abbé Deschamps. L'AJA est en effet l'un des rares clubs en France à être propriétaire de son enceinte.

Sa capacité est actuellement d'environ 18 000 places. Le club, en accord et avec le soutien de la ville et la communauté d'agglomération, souhaite toutefois mettre en œuvre un projet d'agrandissement de son stade, vital pour la pérennisation de l'AJA au plus haut niveau, qui permettrait, en augmentant la jauge de la tribune Louault, de porter la capacité de l'équipement à 20 000 places. Pour ce faire, le club doit acquérir des terrains municipaux de l'ancien camping d'Auxerre et des équipements doivent être préalablement déplacés.

L'importance du club pour l'agglomération et son fort ancrage territorial ont été particulièrement mis en évidence par une récente étude d'impact réalisée par la CCI de l'Yonne et l'AJA. Cette étude démontre en effet que, sans préjudice des bénéfices en termes de notoriété et d'image pour le territoire, la présence du club icaunais génère aussi des retombées économiques, sociales et sociétales très significatives : chaque saison l'activité du club engendre ainsi pour l'agglomération, directement ou indirectement, 27,6 M€ d'impact économique, 367 emplois (le club figurant parmi les dix plus importants employeurs du territoire) ainsi que plus de 300 000 € d'impôts locaux, faisant de l'AJA l'un des principaux contribuables locaux.

A la fin de l'année 2025, le total est de 32 adhérents.

## Les 10 premiers adhérents

Issus des collectivités hôtes de France 2023

## Les adhérents pour Paris 2024

PARIS 2024

## Les nouveaux adhérents

**LIGUE 1**  
 AUXERRE  
 Ville de RENNES  
 STRASBOURG

**LIGUE 2**  
 LAVANNE agglo

**TOP 14**  
 BORDEAUX  
 les Sables d'Olonne

**ALPES 2030**  
 BRANCON  
 le Piégon

: Collectivité accueillant le championnat de rugby TOP 14  
 : Collectivité accueillant le championnat de football Ligue 1 ou Ligue 2

## LES PARTENARIATS

Depuis sa création, l'association s'est progressivement structurée avec un réseau de partenaires engagés issus de secteurs variés, unis par leur intérêt commun pour l'événementiel et les grands événements sportifs. À la fin de l'année 2024, elle fédérait 18 partenaires, dont plusieurs groupes de premier plan ayant rejoint l'initiative depuis 2021 ou 2022.

En 2025, il a été mis fin à trois partenariats : Eurofins ainsi que BPCE et Randstad activés principalement autour de Paris 2024.

Simultanément, le conseil d'administration a approuvé cinq nouvelles conventions et renouvelé celles avec les sociétés ALLIANZ et VISA.

### Les partenaires

Le modèle de TES repose sur la **coopération public-privé** au service des territoires. Le conseil d'administration a validé à l'unanimité des **partenariats ciblés** pour proposer des experts métiers, mutualiser des moyens et élargir l'offre de services et d'accompagnement aux membres.

Le réseau des partenaires est actif via **deux à trois rencontres nationales annuelles** (échanges, retours d'expérience, convivialité) et un **Club des partenaires** favorisant synergies et collaborations autour d'une vision commune : **un sport moteur de développement territorial, d'innovation et de durabilité**.

Être partenaire TES, c'est bénéficier d'une **visibilité** sur les supports de communication, avec **exclusivité par catégorie d'activité**. Le partenariat, sans durée fixe, s'inscrit dans un esprit **de confiance et de réciprocité**.



### Videlio

L'entreprise est un intégrateur et opérateur de solutions et services audiovisuels. Le groupe déploie des solutions de communication audio et vidéo professionnelles sur mesure grâce à des activités d'aménagement et de digitalisation des espaces de travail, dans les loisirs ou dans les médias (Broadcast et Postproduction). Il intervient aussi avec des solutions audiovisuelles pour les navires de croisière.

Au total, l'entreprise compte près de 1 000 collaborateurs dans 15 agences en France et 9 à l'international. Après une forte et continue croissance notamment externe, son chiffre d'affaires était de 359 Millions d'€ en 2023.

## **Natural Grass**

Fondée en 2009 par Bertrand Picard, l'entreprise s'est progressivement imposée comme un acteur européen de référence pour la conception et l'installation de pelouses hybrides auprès des plus grands clubs européens de football et de rugby professionnels. Elle équipe près de 70% des clubs de Ligue 1 et une cinquantaine de grands clubs et gestionnaires d'infrastructures sportives dont le Real Madrid, Arsenal, PSG, OM, OL, AS Monaco, INSEP ou la Fédération Française de Rugby. Elle intervient aussi pour de nombreux événements internationaux.

La société offre des solutions intégrées sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche et développement de technologies à la fabrication du substrat, jusqu'à la conception par son bureau d'études pluridisciplinaires, en passant par la construction, l'entretien des terrains et l'accompagnement des équipes de maintenance des clubs.

Sa dernière innovation permet d'appréhender la consommation en eau des pelouses engazonnées, notamment en période de restrictions. L'excédent en eau est stocké en période pluvieuse sous le terrain et restitué au niveau des racines du gazon en période de sécheresse. Le pilotage automatisé permet ainsi 30 jours d'autonomie et de réduire d'au moins 60% la consommation d'eau.

Elle s'est dotée du statut d'entreprise à mission et est lauréate du Solar Impulse qui distingue les démarches environnementales. Son chiffre d'affaires est d'environ 20 M€ en 2024 avec 70 collaborateurs.

La société entend accélérer son développement en France et à l'international, à la fois par croissance organique et par la mise en place d'une stratégie de croissances externes qui permettra d'étendre la présence géographique du Groupe. Elle dispose déjà de quatre filiales en Espagne, au Benelux, en Afrique du Nord et au Royaume-Uni.

## **Welleat**

L'entreprise est une start up de la Food Tech créée en 2020. Sa solution digitale complète aide les collectivités et les organisateurs à optimiser la production de repas, à réduire les déchets alimentaires et à sensibiliser les plus jeunes aux enjeux nutritionnels.

L'application à destination des collectivités et organisateurs a pour objectif une réduction du gaspillage alimentaire, une baisse des coûts de préparation des plats et une amélioration de l'équilibre alimentaire. L'entreprise respecte pleinement les cadres réglementaires, notamment la loi AGECC (AntiGaspillage pour une Économie Circulaire).

Grâce à son expertise en restauration collective digitale et durable, la société peut jouer un rôle clé en offrant des solutions adaptées aux défis alimentaires posés par les Grands Événements Sportifs.

## **Harris Interactive**

L'entreprise est un institut de sondage et d'études de marchés. Elle réalise à la fois des études quantitatives et qualitatives suivant différentes méthodologies (Internet, téléphone ou entretiens en présentiel). Elle regroupe un peu plus de 100 collaborateurs en France pour un chiffre d'affaires ces dernières années de plus de 20 M€. La société, fondée il y a 30 ans, a

d'abord été une filiale de Nielsen puis Harris Interactive Europe est racheté par le fonds d'investissement ITWP, maison-mère de Toluna, permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière des études.

Toluna est un leader mondial du marché des panels et de « l'insight » (observation et compréhension des comportements et attitudes des consommateurs). Sa plateforme automatisée permet d'accéder à des résultats rapides sur des échantillons constitués dans une base de données mondiale de 40 Millions de panélistes.

Le partenariat entre la société et l'association est fondé sur le projet commun de réaliser annuellement un baromètre d'opinion sur les grands événements sportifs. Sa première édition en 2025 a porté principalement sur la perception des Français de Paris 2024 un an après l'événement. Le baromètre permettra de suivre annuellement les réponses des Français afin de suivre les évolutions de leurs opinions et comportements.

## Orange

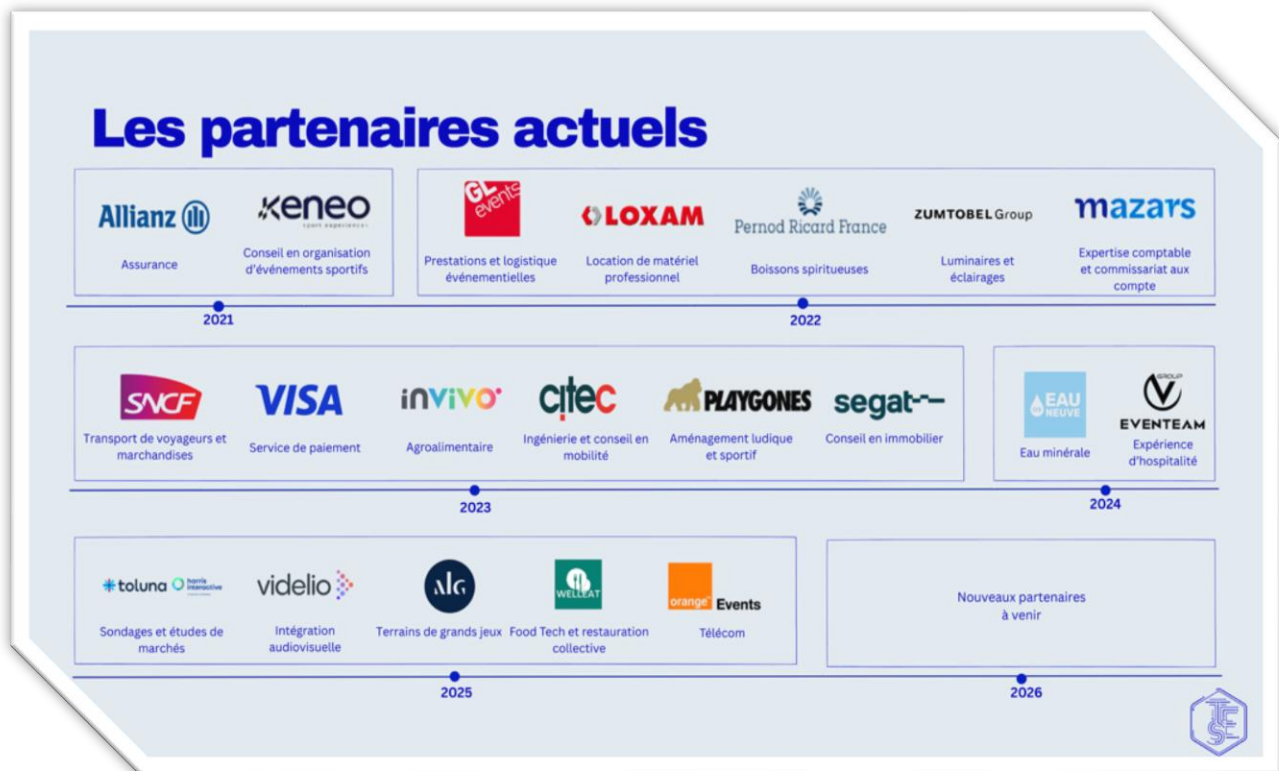
Orange Events est l'entité événementielle du premier groupe national des télécoms. Issu de l'opérateur national historique, le groupe est présent dans 26 pays avec 127 000 collaborateurs générant un chiffre d'affaires supérieur à 40 Milliards d'euros.

En apportant son expertise en matière de connectivité, d'innovations numériques et en participant à la diffusion d'images, Orange Events accompagne les plus grands événements sportifs depuis plusieurs décennies. Chaque année, Orange Events pilote l'organisation technique de plus de 5 000 événements en France et à l'international, en déployant des solutions de réseaux, de transport d'image, de connectivité...

Ses 150 experts interviennent pour les plus grands événements sportifs mondiaux : Tour de France, Coupe du monde de football, Coupe d'Afrique des Nations, Paris-Dakar, Vendée Globe...

Orange Events a notamment été au cœur des dispositifs télécom des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Au total, 20 partenariats sont actifs à la fin 2025.



## CONCLUSION

Cette année a confirmé la pertinence et la légitimité de Territoires d'Événements Sportifs dans un paysage institutionnel et sportif post JOP. À travers ses regroupements, ses travaux collectifs, ses partenariats et son dialogue constant avec l'État et les instances sportives, l'association a su affirmer son rôle de plateforme nationale de réflexion, d'ingénierie et de représentation des collectivités engagées dans l'accueil des grands événements sportifs.

La mise en œuvre du plan stratégique 2025-2027 a trouvé dès sa première année des traductions concrètes : structuration des travaux sur les grands stades, lancement d'outils d'observation et de veille, production de données d'opinion inédites avec le baromètre annuel, et renforcement de l'ouverture internationale. Ces actions participent à un objectif commun : mieux accompagner les territoires dans leurs choix d'investissement, renforcer l'acceptabilité sociale des grands événements sportifs et maximiser leurs retombées économiques, sociales et environnementales.

L'évolution des statuts, l'élargissement des catégories de membres et l'arrivée de nouvelles collectivités et partenaires témoignent d'une association en mouvement, attentive aux enjeux contemporains du sport professionnel, de la durabilité et de l'héritage.

Elles préfigurent également les transformations à venir, notamment en lien avec la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver des Alpes françaises 2030.

Les prochaines échéances – poursuite des travaux engagés, séjour d'observation dédié aux Alpes 2030, élections et renouvellement de la gouvernance en 2026, création d'un collège spécifique Alpes 2030 – ouvrent une nouvelle phase de structuration et de projection pour TES.

Plus que jamais, l'association entend continuer à fédérer, à produire de l'expertise partagée et à porter la voix des territoires dans les grandes décisions liées aux événements sportifs.